

LE MINISTRE DE LA MILICE FAIT L'ÉLOGE DES AUMÔNIERS

Six ont perdu la vie et 21 ont été blessés pendant le combat, en s'acquittant de leurs devoirs.

CENT TROIS DÉCORATIONS LEUR ONT ÉTÉ ACCORDÉES

Une section du rapport du ministre de la Milice outre-mer, est consacré au service de l'aumônerie militaire, depuis que ce service a été organisé à Valcartier, au mois d'août 1914, jusqu'à la signature de l'armistice, période de temps durant laquelle pas un seul soldat n'a manqué des secours spirituels d'un ministre de son culte. Le nombre des aumôniers qui ont accompagné le premier contingent en Angleterre en octobre 1914, était de 33. Ce n'est cependant qu'au mois d'août 1915 que le service de l'aumônerie militaire fut organisé sur le même pied que les autres services de l'armée.

En mars 1917, une organisation fut autorisée dans laquelle les diverses dénominations religieuses étaient représentées comme suit:

Eglise d'Angleterre	102
Catholiques romains	53
Presbytériens	58
Méthodistes	33
Baptistes	14
Congrégationalistes	2
Armée du Salut	4
Russe	1
Non classifiés	13

Total 280

Depuis lors la nomination de dix aumôniers additionnels a été autorisée.

SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

Tel que mentionné dans le rapport, les aumôniers canadiens sont classés parmi les non combattants, mais la nature de leurs devoirs au front ressort du fait que des 426 aumôniers qui ont fait du service dans le corps expéditionnaire canadien, deux ont été tués pendant le combat, un est mort de ses blessures, un autre a été noyé alors qu'il était de service sur un navire hôpital, et deux autres sont morts de maladies. En tout 21 ont été blessés dans l'exercice de leur ministère au front.

Un exposé des devoirs des aumôniers sur le champ de bataille est donné dans le rapport comme suit:

"Durant les dernières avances, une vingtaine d'aumôniers étaient généralement choisis pour accompagner les troupes d'attaque, et leur calme inébranlable sous le feu, les exemples de patience, de bonne humeur et souvent d'héroïsme qu'ils ont donnés dans des conditions beaucoup plus épuisantes que celles des combattants, ont souvent largement contribué à soutenir le moral des troupes.

"Il ne faudrait pas supposer cependant que la tâche des aumôniers au front se bornait à donner des exemples de courage passif, ou même à offrir des secours spirituels aux soldats. Comme question de fait, il leur était attribué des devoirs extrêmement ardues. Ils devaient organiser des compagnies de brancardiers et donner leur concours aux officiers médicaux. Une partie d'entre eux étaient assignés aux stations de pansements, où ils restaient durant de longues périodes, sans repos et sans sommeil, sous un feu nourri. Ici leurs devoirs étaient à la fois d'ordre spirituel et temporel. Ils pansaient les blessures et donnaient aux hommes telle nourriture qu'ils pouvaient absorber; ils assistaient les mourants et se chargeaient de transmettre leurs messages d'adieu à leurs parents ou à leurs femmes.

LE TRAVAIL EN ARRIÈRE DES LIGNES.

Dans les hôpitaux et les postes de distribution des blessés, les aumôniers avaient non seulement des devoirs spirituels, mais encore des devoirs de société à remplir. Ils fournissaient des

LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT DES SOLDATS

Le président de la Commission indique par des chiffres les progrès réalisés en ceci jusqu'au 30 avril.

M. W. J. Black, président de la Commission de l'établissement des soldats, a fait connaître au public par les chiffres suivants les grands progrès réalisés dans l'établissement des soldats sur les terres au cours des deux derniers mois. La totalité des prêts faits aux soldats-colons à venir à la fin d'avril, se chiffrait à \$5,906,688. Ces prêts ont été faits pour achat de terres, améliorations, bestiaux et équipement. A venir à la fin de février, en vertu de la loi de l'établissement des soldats, la somme totale en prêts accordés a été de \$1,658,105.40. Depuis la mise en vigueur de l'arrêté en conseil du 11 février, la Commission a accordé des prêts d'argent s'élevant à \$964,913.60 pour le mois de mars et à \$3,283,669 pour le mois d'avril.

Ces chiffres, fait remarquer M. Black, indiquent bien l'extension de ce qui peut être accompli en vertu des stipulations de la nouvelle loi concernant l'établissement des soldats. Un très grand nombre de personnes ont fait leur demande en vue de bénéficier de cette nouvelle loi, et une organisation complète et effective a été chargée d'examiner ces demandes et d'approuver les prêts d'après les restrictions imposées. Les comités des prêts n'ont eu à faire qu'avec les gens dûment qualifiés et en règle avec les dispositions de la législation en question. Toutes les terres en voie d'achat ont été inspectées et tous les colons, comme les demandes de prêt et les rapports des estimateurs, ont eu à passer à l'inspection et à l'examen des comités sur les qualités requises et les prêts. Le 30 avril, la division des estimateurs avait à examiner 1,715 demandes de prêts.

Au 17 mai, ajoute M. Black, il y avait au comité des qualités requises 12,258 demandes. 7,900 ont été approuvées; ce nombre a été réparti par toutes les provinces de la manière suivante: Colombie-Britannique, 1,129; Alberta, 2,037; Saskatchewan, 1,869; Manitoba, 1,635; Ontario, 478; Québec, 162; Nouveau-Brunswick, 235; Nouvelle-Ecosse, 200; Ile du Prince-Edouard, 155. Le comité des qualités requises avait recommandé à l'enseignement 887 postulants, et de ce nombre il y en avait déjà 217 à l'entraînement dont 51 aux centres d'enseignement pratique et 166 chez les cultivateurs.

amusements aux convalescents et organisaient des concours de whist, d'échecs, des parties de boxes, des soirées littéraires et oratoires.

"En plus, ils ont fait beaucoup de bien à Londres, où les hommes en congé, ne cessaient d'arriver. Ils se rendaient à l'arrivée des trains et procuraient aux arrivants, le manger, le couvert et des amusements dans des clubs ou des hôtels. Ils poursuivaient un travail analogue en province.

HONNEURS DÉCERNÉS.

"On peut se faire une idée de la place que les aumôniers se sont conquis dans les corps expéditionnaire canadien, par la liste des honneurs et des décorations qui leur ont été accordés. Cinq d'entre eux ont été créés compagnons de l'ordre de St-Michel et de St-Georges, l'un a été fait commandeur de l'ordre de l'Empire britannique, neuf sont devenus compagnons de l'ordre du mérite distingué, trente-quatre ont reçu la Croix militaire, deux avec barres; l'un a reçu la médaille pour conduite distinguée et trois ont reçu la médaille militaire. Les aumôniers ont reçu de plus 32 mentions dans les dépêches, et les noms de 13 d'entre eux ont été placés devant le secrétaire d'Etat, pour services rendus relativement à la guerre. Soit un total de 103 mentions et décorations.

A la fin des hostilités, il y avait 118 aumôniers en Angleterre et 175 en France dont 80 avec le gros des troupes et les autres aux lignes de communication.

"THIRTY CANADIAN V.C.'S."

Publié par le capitaine Theodore Goodrich Roberts, du régiment du Nouveau-Brunswick.

Une publication officielle, préparée sous la direction du Bureau canadien des Archives de guerre.

Raconte de façon intéressante comment trente héros canadiens ont gagné la Croix Victoria. Ces récits sont l'œuvre de trois membres du Bureau canadien des Archives de guerre:

Le capitaine T. G. Roberts,
Le soldat Robin Richards, de l'infanterie légère Princesse Patricia,
Le soldat Stuart Martin, de l'hôpital général canadien n° 5, Salomonique.

PRIX, 75 CENTS.

TOUTE COMMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE AU DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION PUBLIQUE, OTTAWA.

LES RECETTES PROVENANT DE LA VENTE SERONT DONNÉES AU "CANADIAN WAR MEMORIALS FUND".

Une publication officielle, préparée sous la direction du Bureau canadien des Archives de guerre.

"WAR STORY OF THE C.A.M.C."

par J. GEORGE ADAMI, M.D., F.R.S.

Colonel ten p raire C.A.M.C. et A.D.M.S. en charge du bureau des archives du directeur général des services de santé O.M.F.C.

UN rapport des plus intéressants du rôle joué par le service de santé canadien dans la grande guerre.

Contient nombre de cartes et de diagrammes et forme un fort volume de 290 pages. C'est un compte rendu des activités du service de santé canadien, sous la forme d'un récit très intéressant du splendide travail accompli par les médecins canadiens, de la date de leur réunion à Valcartier jusqu'à la bataille de "Plugstreet". Il est basé sur les documents officiels et les notes d'officiers médicaux individuels.

TRAVAIL HÉROÏQUE DES MÉDICAUX.

Le volume contient le récit émouvant du travail héroïquement accompli par le Service de Santé Canadien durant la deuxième bataille d'Ypres, quand cinq mille deux cents cas ont passé par les mains d'un personnel limité pendant sept jours et que les unités médicales canadiennes ont dû s'occuper des premiers cas de soldats empoisonnés par le gaz et inventer un tampon imbibé d'hyposulphite de soude pour protéger les hommes; le service fait par les médecins et les ambulances de campagne à Givenchy et à Festubert durant la bataille de dix jours, ainsi que le travail des brancardiers aux stations de pansement à "Plugstreet".

BLESSURES ET TRAITEMENT.

On peut y lire des comptes rendus de la nature des blessures infligées par les balles allemandes renversées dans les cartouches, du bon travail accompli pour sauvegarder les hommes de la maladie, et des descriptions des unités d'hôpital, des hôpitaux stationnaires, des stations de réception des blessés, du laboratoire mobile canadien. L'ouvrage contient un rapport de la blessure sérieuse de Sa Majesté le Roi sur le front des Flandres, où il fut confié aux soins des sœurs hospitalières canadiennes Tremaine et Ward.

"Que la nation rende son tribut à ceux qui ont consacré leur service au soin des blessés; aux hommes qui se sont lancés à travers la tempête des batailles dans des ambulances criblées de balles pour secourir ceux qui étaient tombés; aux femmes dont la première pensée était pour les souffrants et les invalides." ---Le très hon. Sir Robert L. Borden, premier ministre du Canada.

PRIX, UN DOLLAR.

L'INFORMATION PUBLIQUE, OTTAWA.

TOUTE COMMANDE DOIT ÊTRE ADRESSÉE AU DÉPARTEMENT DE LES RECETTES PROVENANT DE LA VENTE SERONT DONNÉES AU "CANADIAN WAR MEMORIALS FUND".